

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

---

RELATIF AU PARQUET EUROPÉEN ET À LA JUSTICE PÉNALE SPÉCIALISÉE - (N° 2731)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CL108

présenté par  
Mme Moutchou, rapporteure

-----

### ARTICLE 5

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« en personne ou par »

les mots :

« ou l'un de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel harmonisant les formulations des deux phrases de l'alinéa visé.